

*Immigration—Loi*

Dans le temps qui m'est alloué à l'étape de la troisième lecture, je veux répéter plusieurs de nos inquiétudes. Nous nous inquiétons du message que ce projet de loi enverra à la communauté internationale et aux pays qui souscrivent à la Convention des Nations Unies. Il y a trois remarques que je voudrais soumettre à la Chambre pour terminer.

Premièrement, nous devons jouer un rôle de chef de file international. Nous ne devons pas nous aligner sur les autres pays dont les lois sur la protection des réfugiés laissent à désirer. Ce n'est pas pour rien que nous avons gagné la médaille Nansen. C'est la première fois que cette médaille a été décernée à un peuple plutôt qu'à une personne ou une organisation. Cela veut dire que le Canada a fixé les tendances et les normes d'après lesquelles les pays devraient être évalués. Il est donc très important que nous continuions à être un chef de file et une source d'inspiration et d'encouragement pour les autres pays. Nous ne voulons pas entraîner la communauté internationale dans la mauvaise direction. Si nous le faisons, nous ne l'aiderons pas à trouver une solution internationale à un problème international.

Nous ne voulons pas être les bâtisseurs d'un corridor international sur lequel donnent des portes fermées. Quand un réfugié arrive au bout d'un corridor où toutes les portes sont fermées, c'est une personne désespérée qui lutte pour sa vie et sa liberté. Quand un être humain est désespéré, il riposte. Cela ouvre la porte aux exploiteurs et aux passeurs qui se nourrissent de la misère et du désespoir des autres. Plutôt que d'encourager les gens à procéder honnêtement, ce projet de loi les encouragera à croire que la seule façon de faire entendre leurs revendications est d'employer des moyens détournés et de forcer les choses. Ce n'est pas un bon message. Le gouvernement veut faire accepter ce qui sera peut-être un gain à court terme, mais la viabilité à long terme de la politique sera contestée.

Deuxièmement, le gouvernement se doit de donner au Canada une vision claire de ses buts et objectifs en matière d'immigration. Il doit lancer un débat national éclairé et serein. Il doit établir un objectif national en matière d'immigration. Il doit parler de l'immigration comme d'un élément constitutif du pays, et en parler de façon positive et constructive. Il ne devrait pas agir de façon réactionnaire comme il l'a fait en présentant le projet de loi C-84 après l'arrivée au Canada de quelque 300 personnes alors que les dossiers de milliers d'autres grossissent l'arriéré.

Le gouvernement doit tenir compte de notre taux de natalité décroissant et de notre population vieillissante. Quelque 50 000 personnes émigrent chaque année et notre population de base n'est que de 26 millions d'habitants. Nous avons un vaste territoire et de grands besoins sur le plan économique. Nous devons continuer de prospecter l'étranger, à la recherche de personnes ayant fait des études qui ne sont pas offertes dans notre pays. Le gouvernement doit reconnaître ces facteurs et ces tendances et se demander de quelles manières l'immigration peut y pallier. Il doit chercher à déterminer de quelle manière l'immigration peut aider les Canadiens à bâtir un pays nouveau et meilleur, et combien d'immigrants le pays peut recevoir.

Quelle est la situation des réfugiés au Canada depuis cinq ans déjà? Exploitent-ils le système ou bien serait-ce que la vaste majorité est tout aussi productive que tous les autres

citoyens canadiens? D'après certaines des études effectuées à ce sujet, mais dont on ne fait pas état, notre expérience avec les réfugiés est des plus encourageantes.

La grande majorité des 106 000 réfugiés de la mer vietnamiens que le Canada a accueillis ont à présent la citoyenneté canadienne et se débrouillent fort bien. Ils sont nombreux à avoir un emploi rémunérateur ou à avoir ouvert de petites entreprises. Ils se sont bien intégrés à la collectivité canadienne. Dans bien des cas, leurs enfants réussissent mieux que leurs pairs dans le système scolaire. Ces gens se tirent bien d'affaire. Ce sont les dirigeants et les députés de l'avenir.

Telle est la situation de la majorité des réfugiés. Je sais qu'il ne faut pas rêver d'un monde idéal dont auront disparus à jamais les abus en ce qui concerne les indemnités versées aux travailleurs accidentés, les prestations d'assurance-chômage, les prestations d'invalidité du RPC et autres avantages sociaux. Sont coupables d'abus les immigrants et les non immigrants, les jeunes comme les vieux, des personnes arrivées ici depuis de nombreuses années ou depuis à peine quelques semaines. On s'efforce de supprimer ces abus, mais quel est le bilan d'ensemble? S'il est positif, s'il est enrichissant pour ce pays qu'on appelle le Canada, alors qu'on le montre aux autres Canadiens. Il faut calmer les craintes et faire taire les critiques. Si le bilan est positif, alors le gouvernement a la responsabilité de le prouver et de le faire savoir au lieu de manipuler l'opinion publique et de fabriquer de toutes pièces une crise qui n'existe que dans l'imagination des ministériels. C'est le devoir d'un gouvernement progressiste parce que notre pays a été construit avec le concours des immigrants.

● (1550)

L'immigration est la question la plus passionnée de la politique publique fédérale. Lorsque je reviens à mon bureau de circonscription, rien ne suscite autant d'émotion qu'un problème d'immigration. Les gens ne peuvent pas comprendre pourquoi leurs parents ne peuvent pas venir ici. Une personne ne peut pas comprendre pourquoi son cousin, un réfugié, ne peut pas venir vivre au Canada. Quelqu'un ne peut pas comprendre pourquoi on a refusé à quelqu'un d'autre un visa de séjour temporaire, et ainsi de suite. Nous devons faire preuve de beaucoup de prudence pour traiter d'une question aussi propre à susciter les passions que celle-ci.

Le gouvernement doit définir le nombre de réfugiés dans ce programme et le nombre d'immigrants appartenant à la catégorie de la famille. Est-ce le plus important? Sinon, pourquoi? Combien d'immigrants hommes d'affaires doit-on encourager à venir? Un grand nombre? Quelques-uns? Un nombre qui se situe entre ces deux extrêmes? Combien de visiteurs devrait-on autoriser à entrer au Canada? Devraient-ils tous avoir des visas? Combien de visas devrait-on délivrer à des étudiants étrangers? Et les gens qui se plaignent que leur fils ou leur fille a été évincé par un étudiant étranger? Qu'en est-il de l'histoire qu'on raconte à propos des visas d'étudiants? Le bruit court que lorsque ces étudiants rentrent dans leur propre pays, ils deviennent ambassadeurs pour le Canada. Si l'un de ces étudiants étrangers se trouve un jour à la direction du service de commercialisation d'une société de son pays natal, on peut être sûr que le Canada va figurer sur sa liste de marchés.